

## AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit:

1. À la suite d'une séance régulière, le conseil municipal a adopté le 11 novembre 2019, la résolution 169-11-2019 Calendrier des séances régulières pour l'année 2020.
2. Les séances régulières seront tenues aux heures, aux journées suivantes au 6, rue des Rapides:

<b>Caucus (19 h 00)</b>	<b>Réunions régulières (19 h 30)</b>
7 janvier (mardi)	13 janvier
3 février	10 février
2 mars	9 mars
6 avril	20 avril
4 mai	11 mai
1 juin	8 juin
6 juillet	13 juillet
3 août	10 août
14 septembre	21 septembre
5 octobre	19 octobre
2 novembre	9 novembre
7 décembre	14 décembre

3. Les ordres du jour pourront être consultés sur le site Internet : <http://www.preissac.com> le vendredi précédant la réunion.

Donné à Preissac, ce vingt-septième jour de novembre 2019

Gérard Pétrin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 27 novembre 2018.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 27 novembre 2019.

Gérard Pétrin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---